

LES BONS GESTES DES PROFESSIONNELS

**La propreté c'est nous
le civisme c'est vous !**

- **Je dépose** uniquement **des sacs fermés et étanches** dans les conteneurs pour ordures ménagères.
- **Je respecte des horaires de collecte** et dépose mes déchets **1 heure avant** pour limiter les risques d'envol.
- **Je nettoie mon trottoir** devant ma façade commerciale en déposant les déchets solides dans un conteneur.
- **J'installe des cendriers muraux** fixes ou des cendriers sur les tables afin de récupérer les mégots pour les déposer dans les conteneurs.
- **J'utilise les plates-formes de MPM** pour déposer mes gros déchets (gravats, encombrants, déchets verts).
- **Je trie mes déchets** en utilisant les équipements mis à disposition par MPM (rack à cartons, colonnes à trappe pour le verre,...).
- **Je déclare mon volume de déchets**, au delà de 120 L je souscris à la redevance spéciale

19^h

PLUS D'INFO

WWW.TRIONSNOSDECHETS-MPM.FR

WWW.MARSEILLE-PROVENCE.FR

MPM MARSEILLE
PROVENCE
METROPOLE

ENGAGÉS AU QUOTIDIEN